

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 29 (1999)
Heft: 6

Artikel: Patricia Fantham : lauréate du prix "Générations"
Autor: Probst, Jean-Robert / Fantham, Patricia
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-827792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Patricia Fantham

Lauréate du prix «Générations»

«Le lac Léman m'a toujours fascinée...»

Le prix «Générations» récompense une personnalité qui œuvre en faveur des seniors. Patricia Fantham s'est dépen-sée sans compter depuis le début des années 1990. Fon-datrice de l'association Rési-d'EMS, M^{me} Fantham et ses collaborateurs ont, par leur volonté et leur persévérance, sensiblement amélioré les con-ditions de vie des résidents. A ce titre, elle méritait ce prix pour lequel nous la félicitons très chaleureusement.

Patricia Fantham fait partie de ces femmes d'action qui ne renoncent jamais, quelles que soient les difficultés rencontrées. C'est une femme dynamique, solide, pugnace, qui va au bout de sa croisade. Elle ne pousse pas de hauts cris intempestifs, mais formule des revendications précises, avec cet accent chantant qui fait tout son charme.

Il y a une cinquantaine d'années, M^{me} Fantham est tombée amoureuse de la Suisse et plus précisément de Lausanne. Depuis un demi-siècle, elle est restée fidèle à sa seconde patrie, au point de s'investir totalement dans une cause sociale qui lui fait honneur.

Le jour où nous l'avons rencontrée, elle donnait un cours sur la maltraitance aux futures infirmières de l'Ecole de La Source, à Lausanne. Femme de tête, aussi à l'aise sur le terrain que dans le domaine administratif, elle relaie également des informations utiles au personnel

et aux directeurs des établissements sociaux vaudois.

Nous vous proposons de faire plus ample connaissance avec une personnalité qui force le respect. Ses différentes actions, mises en place depuis sept années, ont déjà permis d'améliorer la condition de vie des résidents en EMS. «Et cela ne fait que commencer...», promet-elle.

*«La vision
du lac Léman
ne me quittait pas!»*

— **M^{me} Fantham, on vous connaît évidemment à travers Résid'EMS, mais on sait très peu de choses de vous. Où êtes-vous née, où avez-vous passé votre enfance ?**

— Je suis née en 1930 dans la banlieue est de Londres. J'y ai grandi durant la guerre, j'y ai suivi mes écoles primaires et secondaires. Puis j'ai travaillé dans une grande

banque à Londres durant trois ans. Et puis, comme j'avais très envie de voyager, je suis entrée comme secrétaire dans l'hôtellerie à Oxford.

– Vos parents étaient-ils déjà dans l'hôtellerie ?

– Non, pas du tout. Ma mère est décédée lorsque j'avais quinze ans et mon père s'est remarié quelque temps plus tard...

– Vous avez donc quitté votre famille très tôt ?

– Oui, d'autant plus qu'à la suite d'un échange entre l'Ecole hôtelière d'Oxford et celle de Lausanne, j'ai eu l'opportunité de découvrir la Suisse.

– Cela se passait à quelle époque ?

– En 1950, j'avais juste vingt ans. J'ai été enthousiasmée par Lausanne, où je suis restée deux ans. Puis, je suis repartie en Espagne et en Angleterre. Mais la vision du lac Léman ne me quittait pas et j'ai voulu revenir. J'ai encore travaillé dans l'hôtellerie durant quelques années, avant de gagner Sainte-Croix, où j'ai travaillé pour la maison Reuge, le constructeur de boîtes à musiques. C'était la grande époque où l'on exportait ces merveilles dans le monde entier. Ils avaient donc besoin d'une secrétaire de langue anglaise. En quatre ans, j'ai eu vraiment le sentiment d'être intégrée.

– Est-ce à ce moment-là que vous avez décidé de passer votre vie en Suisse ?

– Oui, tout à fait. Je suis revenue à Lausanne en 1961, lors du Kennedy Round. A cette époque, les multinationales commençaient à s'installer en Suisse romande, ce qui a beaucoup facilité ma vie professionnelle. J'ai toujours travaillé dans des places intéressantes. Dès 1970, j'ai été chef du personnel dans une multinationale, durant douze ans. C'est là que j'ai acquis une grande expérience, qui m'a été utile par la suite. Enfin, j'ai passé les dix dernières années de ma vie active chez des armateurs grecs, qui étaient des gens formidables. J'ai eu la chance de finir en beauté...

– Est-ce que votre carrière vous a permis de créer une famille, d'avoir des enfants ?

– Non, je ne me suis jamais mariée.

– Vous n'avez pas trouvé le mari suisse idéal ?

– Non et on m'a souvent taquinée lorsque j'ai pris la nationalité suisse en 1977. Je l'ai dûment payée, après avoir passé les neuf interviews réglementaires. Mon entourage me faisait remarquer, en riant, qu'il y a d'autres moyens pour devenir Vaudoise.

– Comment expliquez-vous votre intérêt pour la Suisse ?

– C'est difficile à expliquer pourquoi on sent une affinité pour un endroit. Pour moi, il n'y avait pas de doute, le premier jour où je suis arrivée, tous les oiseaux m'ont saluée et je me suis sentie à la maison. On dit que les Suisses sont froids, mais je ne l'ai pas ressenti. J'ai toujours trouvé le contact facile et sympathique. Je me suis rapidement intégrée, surtout pendant l'époque où j'avais un petit bateau à Ouchy.

– Etes-vous la plus anglaise des Suisses ou la plus suisse des Anglaises ?

– Je ne sais pas, en tout cas, je me sens parfaitement Vaudoise. J'aime bien la cuisine de ce pays, mais je ne suis pas une très grande sportive. Vous savez, quand on commence à chauffer les lattes à l'âge de 27 ans, on ne devient pas une très bonne skieuse. Mais j'ai tout de même un énorme plaisir d'être à la montagne et j'y fais de belles promenades.

*«On grondait
les résidents
au lieu de les aider!»*

– Vous n'avez jamais eu l'ennui de votre pays ?

– Non, j'ai quelques amis en Angleterre, mais très peu de parents. J'aime bien y retourner, je reconnaiss toutes les qualités des Britanniques, mais je les vois de l'extérieur, comme si j'étais une étrangère.

– Est-ce que, durant votre enfance ou à un certain moment de votre vie, vous avez été marquée par vos grands-parents ou par des personnes âgées ?

– Pas tellement. Ma grand-mère paternelle est décédée assez jeune. J'aimais beaucoup ma grand-mère maternelle, mais comme je suis venue en Suisse, je n'avais pas beaucoup de contacts avec elle. Mon intérêt pour les personnes âgées est venu plus tard. Forcément, parmi mes amis, je connaissais des personnes d'une génération de plus que moi. C'est alors que j'ai été attirée par elles. Peut-être par manque d'encadrement familial, puisque j'ai vécu seule dès l'âge de 17 ans.

– Pensez-vous qu'en Angleterre, l'attitude vis-à-vis des personnes âgées est différente qu'en Suisse ?

– Là, vous touchez un point important. Malgré tout, je suis obligée de le dire, je pense que chez les Anglo-Saxons, il y a un respect de l'indi-





Patricia Fantham en visite à l'EMS de l'Orme, à Lausanne

vidu que nous n'avons pas encore tout à fait compris. C'est là la base de l'action que j'ai voulu mener. Il faut respecter l'individu âgé, quel que soit son état aujourd'hui, car il faut se rappeler ce qu'il a été, ce qu'il a donné à la vie, à la société, à son entourage. Même si, aujourd'hui, il n'est peut-être pas toujours très agréable de le soigner et même s'il ne peut pas soutenir une conversation, il existe. Tout ce qu'il a été existe et on ne peut pas l'oublier.

– Comment avez-vous pris conscience des problèmes qui existaient dans les établissements médico-sociaux ?

– J'avais une amie plus âgée que moi. Au décès de son mari, je l'ai aidée et, petit à petit, elle s'est confiée à moi. Quand elle n'a plus pu rester seule chez elle, elle m'a demandé de la conseiller pour entrer dans un EMS. C'est à ce moment-là que j'ai été frappée par le manque de compréhension qui régnait dans ce genre d'établissement. On grondait les résidents au lieu de leur venir en aide. J'étais indignée. J'avais autour de moi plusieurs

amies qui ont eu des expériences bien plus tristes. Il fallait mettre de l'ordre là-dedans. A force de m'occuper de ce genre de questions, j'ai été amenée à constater que, dans beaucoup de maisons, il y avait bien des choses à améliorer.

«L'Etat de Vaud nous a accueillis favorablement!»

– A ce moment-là, vous vous êtes sentie investie d'une mission, vous eu envie d'apporter votre aide ?

– Tout à fait. Cela s'est passé en 1990 et je ne pouvais pas accepter une situation où l'on était tout simplement appelé à payer et à se taire. Parce que c'était bien ça la situation à ce moment-là. Il y avait pénurie de place et certains directeurs, même les meilleurs, avaient tendance à abuser de leur pouvoir. Je trouvais cela injuste. On vous écoutait une première fois, une deuxième fois, et la troisième fois on vous suggérait d'aller voir ailleurs, si vous n'étiez

pas content. Il fallait changer ce genre d'attitude.

– Comment est née l'idée de créer l'association Résid'EMS ?

– A force de parler autour de moi de ces injustices, j'ai rencontré, au début de 1991, un groupe d'assistants sociaux qui avaient réalisé une étude dans les EMS du canton de Vaud. Ma première question fut: «Quand est-ce qu'on se revoit pour élaborer les statuts d'une association?»

– Vous avez donc démarré votre action avec ce groupe ?

– Oui, on a beaucoup travaillé durant tout l'été. On a écrit à deux cents personnes susceptibles de devenir membres de notre association. Une centaine ont répondu positivement et nous avons organisé une assemblée constitutive. Au fond, je crois que j'étais la moins expérimentée de tout le groupe, alors on m'a nommée présidente.

– Combien de membres compte l'association aujourd'hui ?

– Nous sommes plus de cinq cents.

– Quels furent les principaux obstacles à franchir ?

– La réticence des familles à nous parler des problèmes rencontrés dans les EMS. Ou alors, lorsqu'elles nous parlaient, il ne fallait surtout pas faire de vagues. A l'inverse, on nous demandait de remettre les choses en ordre sans délai, ce qui était impossible. Les gens nous priaient aussi d'agir sous le couvert de l'anonymat.

– Mais aujourd'hui, ces réticences ont disparu ?

– Elles existent encore, mais sont moins fréquentes depuis que Résid'EMS a été reconnue. Mais ça a pris des années. Cela ne s'est pas fait d'un coup de baguette magique. Grâce à mes chers collaborateurs, M^{me} Suter et M. Jobin, et avec l'aide d'un groupe de répondants, on a mis en fonction une ligne téléphonique. On a toujours rassuré les gens, on les a mis à l'aise, on les a surtout encouragés à nous parler des divers problèmes qui pouvaient apparaître.

– Est-ce que vous avez été découragée, avez-vous eu envie d'abandonner, face aux nombreux problèmes qui se posaient ?

– Non, je n'ai jamais été découragée. J'ai accepté ce rôle de moteur et un moteur ne peut pas flancher, car c'est alors toute l'organisation qui s'arrête. Même si ça a été très lent, j'ai constaté un certain progrès. Chaque année, on publiait un recensement des plaintes, puis on a publié un «Guide des droits des résidents». On en a expédié 900 à fin 1996. L'Etat de Vaud nous a toujours accueillis favorablement.

– Tout le monde a, présente à l'esprit, l'émission de Temps Présent sur la maltraitance, diffusée en juin 1997. Qu'est-ce que cette émission vous a apporté ?

– Nous avons naturellement participé à la préparation de cette émission. Il est évident que nombre de personnes ont critiqué les journalistes, la télévision et Résid'EMS pour ce qui a été dévoilé. Mais on a dit ce qu'était la maltraitance, on a pu en parler et c'est très important. Nous devons beaucoup à cette émission de télévision.

– Depuis sept ans que Résid'EMS existe, vous avez certainement dû constater de nombreux cas de maltraitance ?

– Oui, bien sûr. Nous n'avons pas réellement connu des cas où l'on frappait quelqu'un. Je ne pense pas que cela existe, ou alors ce sont des cas extrêmes. Mais si vous avez mal et qu'on vous donne un calmant pendant trois semaines sans appeler le médecin, c'est déjà une forme de maltraitance. Presque tous les appels que nous recevons nous signalent ce genre de cas.

«Dans les EMS, les mentalités changent peu à peu!»

– Avez-vous l'impression que la situation s'est sensiblement améliorée grâce à vos actions, depuis sept ans ?

– Oui, c'est lent, il y a encore beaucoup à faire, mais malgré tout l'Etat a introduit les standards d'écoute et de qualité en 1994; il existe aujourd'hui une charte éthique et le Ser-

vice des assurances sociales a établi une excellente documentation. Dans les EMS, les mentalités changent peu à peu. On n'entend presque plus le tutoiement et on ne constate plus de mauvais comportements envers les personnes âgées.

– Aujourd'hui, l'Etat de Vaud vous considère comme un partenaire. Comment cela se passe-t-il, de manière concrète ?

– Je fais partie de la commission d'examen des plaintes, qui a été mise en place par le conseiller d'Etat Claude Ruey. Les coordonnées de cette commission sont affichées dans les EMS, afin de permettre aux personnes de nous atteindre si elles n'arrivent pas à résoudre leurs problèmes. Les directeurs sont plus ouverts au dialogue. L'Etat nous a invités à nommer un délégué à la commission sanitaire.

– A votre avis, est-ce que l'EMS idéal est en phase de création ? Est-ce qu'il existe ou est-ce qu'il va exister ?

– Il y a eu beaucoup d'améliorations. Qu'est-ce qu'on demande au fond à un EMS idéal ? Avant tout, qu'on rende les résidents heureux dans la mesure du possible, quel que soit leur état. On sait que c'est difficile, car on entre en EMS beaucoup plus tard qu'autrefois. Reste le problème des caisses maladie. Il y aura un rationnement aussi longtemps que l'on en restera au système de la somme forfaitaire de soins. Je voudrais beaucoup voir un rapprochement entre l'Etat, l'AVDEMS, les directeurs d'EMS, les résidents, leurs proches et les caisses maladie. Lorsqu'on aura mis les résidents au centre des préoccupations, on aura fait de gros progrès.

– Et vous, plus tard, M^{me} Fantham, le plus tard possible, irez-vous dans un EMS le cœur léger ?

– Oh, pas du tout ! Autonome et indépendante comme je suis, ce serait l'horreur !

Mes préférences

Une couleur

Le vert

Une fleur

Toutes les roses

Un parfum

L'odeur du muguet

Une recette

Des pâtes (je suis végétarienne)

Un écrivain

Rudyard Kipling

Un musicien

Mozart, Beethoven

Un réalisateur

Je vais rarement au cinéma

Un film

Les émissions d'humour

Un peintre

Les impressionnistes

Un pays

L'Australie

Une personnalité

Yehudi Menuhin

Une qualité humaine

La droiture

Un animal

Les chiens

Une gourmandise

Le chocolat au lait

Résid'EMS, case postale 6, 1000 Lausanne 8, tél. 021/312 88 90.

**Interview: Jean-Robert Probst
Photos Yves Debraine**